

## CHAPITRE 3

### FÉCONDITÉ

*Youssouf Langani et Bernard Dembélé*

Les informations fournies par l'EDSBF-II sur l'histoire génésique des femmes permettent d'estimer les niveaux et les tendances de la fécondité à l'échelle nationale, selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction et la région. Toutes ces informations ont été obtenues par l'intermédiaire d'une série de questions que les enquêtrices ont posées aux femmes éligibles. Au cours de l'interview, les enquêtrices devaient enregistrer le nombre total d'enfants que la femme avait eus, en distinguant les garçons des filles, ceux vivant avec elle de ceux vivant ailleurs, et ceux encore en vie de ceux décédés. L'enquêtrice reconstituait ensuite avec la femme interrogée, l'historique complet de ses naissances, de la plus ancienne à la plus récente, en enregistrant, pour chacune d'entre elles le type de naissance (simple ou multiple), le sexe, la date de naissance et l'état de survie; pour les enfants encore en vie, elle enregistrait leur âge et distinguait ceux vivant avec leur mère de ceux vivant ailleurs; pour les enfants décédés, elle enregistrait l'âge au décès. À la fin de l'interview sur le volet reproduction, l'enquêtrice devait s'assurer que le nombre total d'enfants déclaré par la mère (chaque catégorie : vivants, décédés, ...) était cohérent avec le nombre d'enfants obtenu à partir de l'historique des naissances.

Malgré l'organisation mise en place pour atteindre les objectifs de l'enquête, la formation et les instructions données aux agents de terrain, ainsi qu'à ceux chargés du traitement informatique des données, malgré aussi les contrôles opérés à tous les niveaux, les données obtenues peuvent être sujettes à différents types d'erreurs. Ces erreurs sont principalement celles inhérentes aux enquêtes rétrospectives. Il s'agit notamment :

- du sous-enregistrement des naissances, en particulier l'omission d'enfants qui vivent ailleurs, de ceux qui meurent très jeunes, quelques heures ou quelques jours seulement après la naissance, ce qui peut entraîner une sous-estimation des niveaux de fécondité;
- de l'imprécision des déclarations de date de naissance et/ou d'âge, en particulier l'attraction pour des années de naissance ou pour des âges ronds, ce qui peut entraîner des sous-estimations ou des surestimations de la fécondité à certains âges et pour certaines périodes;
- de l'effet de sélectivité : c'est-à-dire que les femmes enquêtées sont celles qui sont survivantes. Si l'on suppose que la fécondité des femmes décédées avant l'enquête est différente de celle des survivantes, les niveaux de fécondité obtenus s'en trouveraient légèrement biaisés.

Par ailleurs, il est possible qu'il y ait eu certains déplacements de dates de naissance d'enfants nés depuis janvier 1993 vers les années précédentes. Ces déplacements d'année de naissance sont souvent effectués volontairement par les enquêtrices pour éviter de poser les questions sur la santé des enfants (Section 4 du questionnaire) qui ne portent que sur les enfants nés depuis janvier 1993 et pour éviter de prendre les mesures anthropométriques (poids et taille) de ces enfants. Ces déplacements sont généralement plus fréquents lorsque la mère ne connaît pas avec exactitude le mois et l'année de naissance ou l'âge de ses enfants. Dans le cas de l'EDSBF-II, il semble effectivement y avoir eu des transferts de naissances de 1993

sur celles de 1992<sup>1</sup>. Cependant, ces transferts ne sont pas suffisamment importants pour affecter de façon significative les niveaux de fécondité actuels.

### 3.1 NIVEAU DE LA FÉCONDITÉ ET FÉCONDITÉ DIFFÉRENTIELLE

Le niveau actuel de la fécondité ainsi que ses variations différentielles sont mesurés par les taux de fécondité générale par âge et l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites. Les taux de fécondité par âge sont calculés en rapportant les naissances issues des femmes de chaque groupe d'âges à l'effectif des femmes du groupe d'âges correspondant. Quant à l'ISF, qui est un indicateur conjoncturel de fécondité, il est obtenu à partir du cumul des taux de fécondité par âge. Il correspond au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme à la fin de sa vie féconde si elle subissait les taux de fécondité par âge observés à une période considérée, ici la période de cinq ans ayant précédé l'enquête, soit approximativement, 1994-1998. Cette période de référence de cinq années a été choisie comme compromis entre trois critères : fournir des indicateurs de fécondité les plus récents possibles, minimiser les erreurs de sondage et éviter au maximum les problèmes de transfert de dates de certaines naissances signalés précédemment.

Le tableau 3.1, illustré par le graphique 3.1, indique qu'au niveau national, les taux de fécondité générale par groupe d'âges suivent le schéma classique observé en général dans les pays à forte fécondité : une fécondité précoce élevée (144 ‰ à 15-19 ans) et qui augmente très rapidement pour atteindre des maxima à 20-24 ans (305 ‰) et à 25-29 ans (293 ‰) et qui se maintient longtemps à des niveaux importants (264 ‰ à 30-34 ans et 214 ‰ à 35-39 ans), avant de décroître très rapidement. Ces taux traduisent une fécondité très élevée; les femmes burkinabè ont, en moyenne, en fin de vie féconde, 6,8 enfants.

Les données du tableau 3.1 mettent en évidence des différences très nettes de fécondité selon le milieu de résidence. Les femmes du milieu urbain ont un niveau de fécondité nettement plus faible que celles qui résident dans les zones rurales (4,1 contre 7,3). Cela signifie que, si les niveaux actuels de fécondité se maintenaient invariables, une femme du milieu rural aurait, en moyenne, en fin de vie féconde, pratiquement 3,2 enfants de plus qu'une femme vivant en milieu urbain.

Cette différence de niveau de fécondité selon le milieu de résidence s'observe à tous les âges (graphique 3.1). À 25-29 ans, mille femmes du milieu urbain ont, en moyenne, 208 naissances contre 308

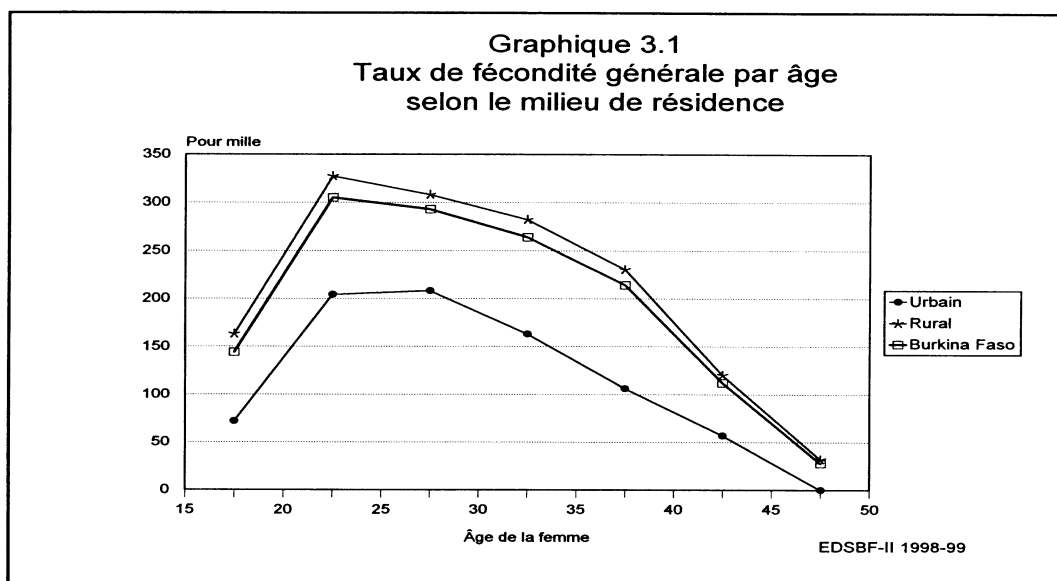
Tableau 3.1 Fécondité actuelle

Taux de fécondité par âge, indice synthétique de fécondité (ISF), taux brut de natalité (TBN) et taux global de fécondité générale (TGFG) pour la période des cinq années précédant l'enquête, selon le milieu de résidence, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Groupe d'âges	Résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
15-19	72	163	144
20-24	204	327	305
25-29	208	308	293
30-34	163	282	264
35-39	106	230	214
40-44	57	120	112
45-49	0	32	28
ISF 15-49 (pour 1 femme)	4,1	7,3	6,8
ISF 15-44 (pour 1 femme)	4,1	7,2	6,7
TGFG (pour 1 000)	137	247	229
TBN (pour 1 000)	32,6	47,0	45,1

Note : Les taux sont calculés pour la période de 1-59 mois avant l'enquête. Les taux à 45-49 ans peuvent être légèrement biaisés du fait de données incomplètes pour ce groupe d'âges.

<sup>1</sup> À l'Annexe C, le tableau C.5 fournit la distribution des naissances par année de naissance. Le rapport de naissances annuelles (rapport des naissances d'année  $x$  à la demi-somme des naissances des années précédente et suivante, soit  $N_x / [(N_{x-1} + N_{x+1}) / 2]$ ), rend compte des déplacements d'années de naissance. Le rapport semble indiquer un manque de naissances en 1993 (rapport = 82,1 < 100) et un excédent en 1992 (rapport = 120,4 > 100).



pour celles du milieu rural. À 30-34 ans, ces nombres d'enfants pour mille femmes sont, respectivement, de 163 et 282. Toutefois, quel que soit le milieu de résidence, les femmes réalisent le maximum de leur fécondité entre 25-29 ans. Ensuite, quel que soit le milieu de résidence, après les âges de fécondité maximale (20-29 ans), les taux de fécondité déclinent rapidement (graphique 3.1).

Au tableau 3.1 figurent également le Taux Brut de Natalité (TBN), ou nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population totale, qui est estimé à 45 ‰ pour l'ensemble du pays, et le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG), c'est-à-dire le nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population des femmes en âge de procréer qui est estimé à 229 ‰. Comme l'ISF, ces deux indicateurs varient selon le lieu de résidence. Ainsi, mille femmes du milieu rural donnent naissance annuellement, en moyenne, à 110 enfants de plus que les femmes de milieu urbain (TGFG égal à 137 ‰). De même, le taux brut de natalité en milieu rural (47 ‰) est nettement supérieur à celui estimé pour le milieu urbain (33 ‰).

L'ISF présente des variations importantes selon le niveau d'instruction des femmes (tableau 3.2). En effet, plus la femme a un niveau d'instruction élevé et moins elle a d'enfants : l'ISF des femmes sans instruction est estimé à 7,1 contre 5,4 pour les femmes ayant atteint le niveau primaire et seulement à 2,9 pour les femmes ayant un niveau, au moins, secondaire.

Si l'on considère les différentes régions, on remarque que le niveau de l'ISF varie considérablement, passant d'un maximum de 7,3 enfants par femme dans la région Est à un minimum de 4,1 enfants à Ouagadougou. En d'autres termes, les femmes de la région Est ont, en moyenne, 3,2 enfants de plus que les femmes de la région de Ouagadougou.

Au tableau 3.2 et au graphique 3.2 figure également le nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes de 40-49 ans : ce nombre est assimilable à la descendance finale. À l'inverse de l'ISF (qui mesure la fécondité actuelle des femmes de 15-49 ans), ce nombre moyen est le résultat de la fécondité passée des femmes enquêtées qui atteignent la fin de leur vie féconde. Dans une population où la fécondité reste

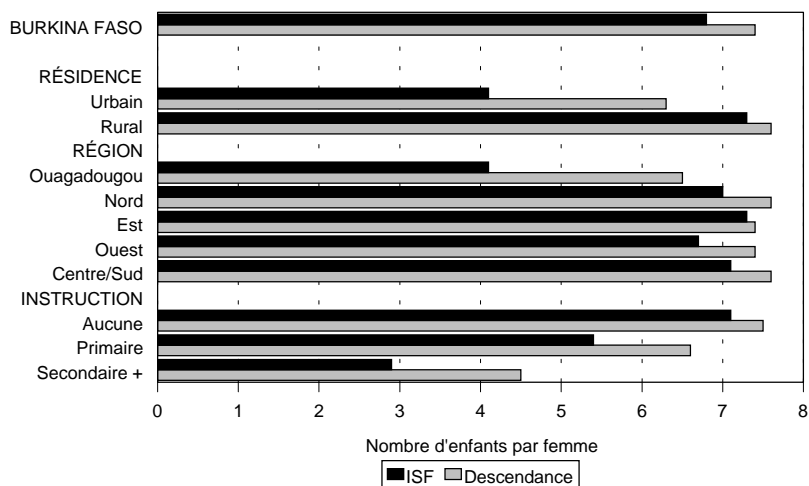
Tableau 3.2 Fécondité par caractéristiques socio-démographiques

Indice synthétique de fécondité pour les cinq années précédant l'enquête, proportion de femmes actuellement enceintes et nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes de 40-49 ans, par caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique	Indice synthétique de fécondité <sup>1</sup>	Pourcentage de femmes actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes de 40-49 ans
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	4,1	6,0	6,3
Rural	7,3	11,6	7,6
<b>Région</b>			
Ville de Ouagadougou	4,1	5,4	6,5
Nord	7,0	10,9	7,6
Est	7,3	11,2	7,4
Ouest	6,7	11,8	7,4
Centre/Sud	7,1	10,7	7,6
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	7,1	11,0	7,5
Primaire	5,4	10,9	6,6
Secondaire ou plus	2,9	5,6	4,5
Ensemble	6,8	10,7	7,4

<sup>1</sup> Indice synthétique de fécondité pour les femmes âgées de 15-49 ans

Graphique 3.2  
Indice synthétique de fécondité et descendance atteinte à 40-49 ans



EDSBF-II 1998-99

invariable, cette descendance tend à se rapprocher de l'ISF. Par contre, si l'ISF est inférieur au nombre moyen d'enfants par femme en fin de vie féconde, cela indique une tendance à la baisse de la fécondité. Dans l'ensemble, cette descendance estimée à 7,4 enfants est légèrement supérieure à l'ISF (6,8), ce qui semblerait indiquer une légère tendance à la baisse de la fécondité.

Quelles que soient les caractéristiques socio-démographiques, on constate que l'ISF est partout inférieur à la descendance. Cependant, à l'exception du milieu urbain, de Ouagadougou et des femmes ayant, au moins, un niveau secondaire (ISF inférieur d'environ 2 enfants par femme), la faiblesse de l'écart ne permet pas de tirer de conclusion quant à une éventuelle modification de la fécondité des femmes burkinabè.

Le tableau 3.2 fournit également le pourcentage de femmes qui se sont déclarées enceintes au moment de l'enquête. Il faut préciser qu'il ne s'agit pas de la proportion exacte de femmes qui sont enceintes dans la mesure où les enquêtées qui sont au début de leur grossesse et qui ne savent pas si elles sont enceintes n'ont pas déclaré leur état. Au niveau national, on constate que 11 % des femmes se sont déclarées enceintes. En outre, selon leur âge, leur milieu, leur culture et/ou leurs croyances, si les femmes savent ou croient qu'elles sont enceintes, elles déclarent plus ou moins facilement cet état. De ce fait les différences constatées ici entre les proportions de femmes qui se sont déclarées enceintes doivent être interprétées avec beaucoup de prudence. Cependant ces proportions sont cohérentes avec les niveaux de fécondité actuelle, en effet, c'est chez les femmes du milieu urbain, chez celles vivant à Ouagadougou et chez celles ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus que les proportions de femmes enceintes sont les plus faibles (environ 6 % pour les trois catégories). C'est aussi chez ces femmes que la fécondité est la plus faible.

### 3.2 TENDANCES DE LA FÉCONDITÉ

Les tendances de la fécondité peuvent être obtenues d'une part par comparaison des données de l'enquête à celles d'autres sources antérieures et d'autre part à partir des questions rétrospectives sur l'historique des naissances de l'EDSBF-II.

La comparaison des résultats des deux enquêtes (EDSBF-I et EDSBF-II) indique que les niveaux de fécondité par âge et l'ISF sont restés pratiquement identiques (tableau 3.3) : les deux courbes du graphique 3.3 représentant les taux de fécondité ont une allure similaire : elles augmentent à partir de 15-19 ans; entre 25-29 ans, elles accusent un palier puis elles diminuent ensuite progressivement jusqu'à 45-49 ans. L'ISF, estimé à 6,9 enfants par femme à l'EDSBF-I de 1993 se situe à l'EDSBF-II de 1998-99 à 6,8, ce qui montrerait que la fécondité au Burkina Faso est restée stable entre les deux enquêtes.

Les données collectées lors de l'EDSBF-II permettent également de retracer les tendances passées de la fécondité à partir des taux de fécondité par groupes d'âges des femmes, par période quinquennale avant l'enquête (tableau 3.4 et graphique 3.4). Les taux de fécondité semblent être restés relativement stables entre la période la plus ancienne (15-19 ans avant l'enquête) jusqu'à la période 5-9 ans avant l'enquête pour diminuer ensuite légèrement dans la période la plus récente.

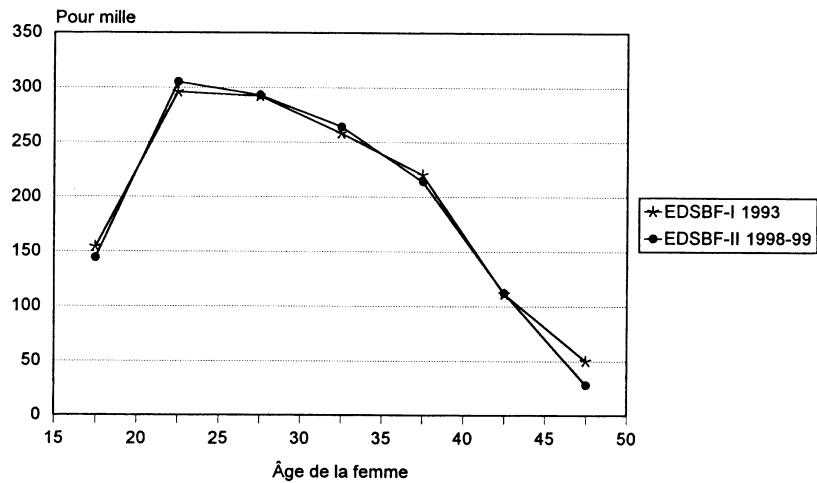
Tableau 3.3 Fécondité selon différentes sources

Taux de fécondité par âge et Indice Synthétique de Fécondité selon l'EDSBF-I (1993) et l'EDSBF-II (1998-99)

Groupe d'âges	EDSBF-I 1993	EDSBF-II 1998-99
15-19	154	144
20-24	296	305
25-29	292	293
30-34	258	264
35-39	220	214
40-44	111	112
45-49	50	28
ISF 15-49	6,9	6,8

Note : Taux de fécondité par groupe d'âges pour 1 000 femmes.

**Graphique 3.3**  
**Fécondité par âge selon l'EDSBF-I 1993**  
**et l'EDSBF-II 1998-99**



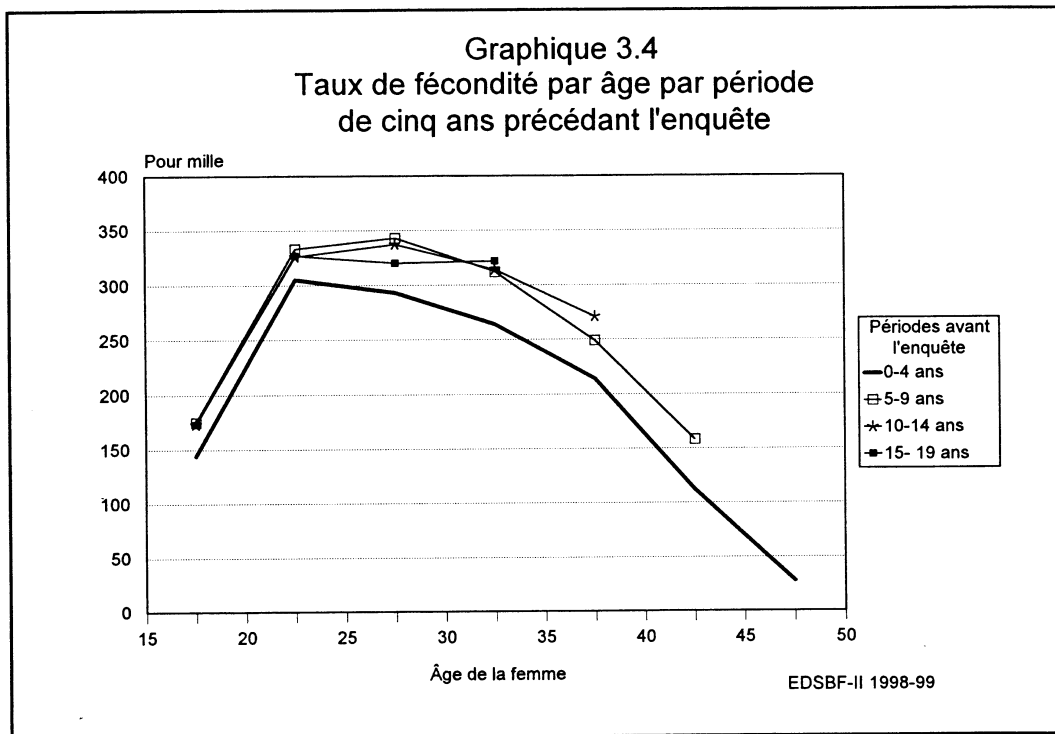
En première analyse, ces résultats sembleraient indiquer une baisse récente de la fécondité. Or, la comparaison précédente concernant les données des deux enquêtes EDS ne mettait en évidence aucune modification des niveaux de fécondité. De plus, l'examen des différents déterminants de la fécondité ne fait pas apparaître non plus de modification susceptible d'expliquer une telle baisse; en particulier, l'âge au premier mariage et l'âge aux premiers rapports sexuels n'ont pas varié des générations les plus anciennes aux plus récentes (voir Chapitre 5 - Nuptialité et exposition au risque de grossesse). De même, l'utilisation de la contraception moderne, toujours très faible (voir Chapitre 4 - Planification familiale), ne peut expliquer cette baisse récente de la fécondité. En l'absence de tout autre élément explicatif, il semble donc qu'il faille avancer ici l'hypothèse d'une légère sous-estimation du niveau de la fécondité pour la période la plus récente ainsi que d'une légère sous-estimation lors de l'EDSBF-I.

**Tableau 3.4 Tendances de la fécondité par âge**

Taux de fécondité par âge par période de cinq ans précédant l'enquête, selon l'âge de la mère, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Groupe d'âges	Périodes précédant l'enquête (en années)			
	0-4	5-9	10-14	15-19
15-19	144	175	173	173
20-24	305	333	326	327
25-29	293	343	337	320
30-34	264	312	314	[322]
35-39	214	249	[271]	-
40-44	112	[158]	-	-
45-49	[28]	-	-	-

Note : Taux de fécondité par groupe d'âges pour 1 000 femmes. Les taux entre crochets sont calculés sur la base de données incomplètes.



Le tableau 3.5 présente le même type de données que le tableau précédent, mais les taux de fécondité sont calculés ici par durée de l'union. On constate ici le même type de phénomène que pour les taux de fécondité par âge, à savoir pratiquement aucune modification pour les périodes 15-19 ans à 5-9 ans avant l'enquête puis une diminution des taux.

### 3.3 PARITÉ ET STÉRILITÉ PRIMAIRE DES FEMMES

À partir du nombre total d'enfants que les femmes ont eus au cours de leur vie, on a calculé les parités moyennes par groupe d'âges, pour l'ensemble des femmes et pour les femmes actuellement en union (tableau 3.6).

Les parités des femmes, tous statuts matrimoniaux confondus, augmentent de façon régulière et rapide avec l'âge de la femme : ainsi de 0,2 enfant en moyenne à moins de 20 ans, la parité atteint 1,6 enfants à moins de 25 ans et, à la fin de sa vie féconde, une femme a donné naissance à 7,7 enfants, en moyenne. Par ailleurs, on constate qu'une jeune fille de moins de 20 ans sur cinq (20 %) a déjà donné naissance à, au moins, un enfant, ce qui indique une fécondité précoce élevée. De même, un tiers des jeunes femmes de moins de 25 ans ont déjà 2 enfants. En fin de vie féconde (40-49 ans), près d'une femme sur quatre (24 %) a donné naissance à 10 enfants ou plus.

**Tableau 3.5 Tendances de la fécondité par durée de l'union**

Taux de fécondité des femmes non-célibataires par période de cinq ans précédant l'enquête, selon la durée écoulée depuis la première union, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Nombre d'années depuis la première union	Périodes précédant l'enquête (en années)			
	0-4	5-9	10-14	15-19
0-4	317	349	338	333
5-9	307	344	341	337
10-14	277	333	338	321
15-19	243	288	283	[292]
20-24	171	218	[280]	-
25-29	79	[146]	-	-

Note : Taux de fécondité pour 1 000 femmes non-célibataires. Les taux entre crochets sont calculés sur la base de données incomplètes.

**Tableau 3.6 Enfants nés vivants et enfants survivants des femmes**

Répartition (en %) de toutes les femmes et des femmes actuellement en union par nombre d'enfants nés vivants, nombre moyen d'enfants nés vivants et nombre moyen d'enfants survivants, selon l'âge des femmes, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Groupe d'âges	Nombre d'enfants nés vivants											Total	Effectif de femmes	Nombre moyen d'enfants nés vivants	Nombre moyen d'enfants survivants
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 ou +				
<b>TOUTES LES FEMMES</b>															
15-19	79,8	16,7	3,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 444	0,24	0,20
20-24	16,0	32,0	33,2	14,3	3,4	1,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0	1 159	1,61	1,30
25-29	4,3	9,1	16,5	26,8	25,8	11,7	3,9	1,7	0,2	0,0	0,0	100,0	1 055	3,21	2,55
30-34	1,8	3,1	5,7	12,1	18,7	24,3	18,9	10,2	3,6	1,6	0,1	100,0	850	4,76	3,69
35-39	1,6	1,5	3,1	5,5	7,2	13,1	19,6	22,9	14,8	6,7	4,0	100,0	834	6,17	4,81
40-44	1,2	1,7	2,8	3,3	5,3	8,7	10,7	14,9	18,4	14,4	18,5	100,0	606	7,24	5,30
45-49	1,1	1,0	2,1	3,7	4,9	5,7	9,5	15,3	15,2	17,9	23,5	100,0	498	7,66	5,31
Ensemble	22,1	11,8	10,9	10,0	9,1	8,2	7,4	7,2	5,3	3,8	4,1	100,0	6 445	3,57	2,71
<b>FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION</b>															
15-19	44,7	45,2	8,7	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	488	0,67	0,54
20-24	8,6	33,8	36,5	16,2	3,6	1,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0	1 023	1,77	1,43
25-29	3,0	8,4	16,7	27,3	26,3	12,1	4,0	1,8	0,2	0,0	0,0	100,0	1 017	3,28	2,61
30-34	1,5	2,7	5,4	12,0	19,0	24,5	19,2	10,3	3,7	1,6	0,1	100,0	824	4,81	3,73
35-39	1,5	1,4	2,8	5,0	6,8	13,5	19,9	23,1	15,2	6,8	4,0	100,0	802	6,22	4,85
40-44	1,1	1,4	2,7	3,2	5,0	8,1	10,7	14,9	19,2	14,5	19,2	100,0	574	7,33	5,36
45-49	0,6	1,1	2,1	4,1	5,3	5,0	9,2	15,0	15,0	17,8	24,7	100,0	453	7,72	5,35
Ensemble	7,1	13,5	13,1	12,1	11,0	9,9	8,9	8,5	6,4	4,5	4,9	100,0	5 181	4,27	3,25

Les résultats relatifs aux femmes actuellement en union diffèrent peu de ceux concernant toutes les femmes, sauf aux jeunes âges. C'est ainsi que l'on remarque que plus de la moitié des femmes de 15-19 ans en union (55 %) ont déjà eu, au moins, un enfant contre une sur cinq (20 %) pour l'ensemble des femmes. Cet écart persiste à 20-24 ans puisque l'on constate que 84 % de l'ensemble des femmes ont, au moins, un enfant alors que cette proportion est de 91 % chez les femmes en union. Par contre, en fin de vie féconde (45-49 ans) une femme en union a, en moyenne, le même nombre d'enfant qu'une femme, tous statut matrimoniaux confondus (7,7 enfants).

D'une manière générale, les femmes qui restent volontairement sans enfant sont relativement rares en Afrique et, en particulier, au Burkina Faso où la population reste encore pro-nataliste (voir Chapitre 6 - Préférences en matière de fécondité). Par conséquent, la parité zéro des femmes actuellement en union et âgées de 35-49 ans permet d'estimer le niveau de la stérilité totale ou primaire. Au Burkina Faso, moins de 2 % seulement des femmes actuellement en union et âgées de 35-49 ans (âges auxquels l'arrivée d'un premier enfant est peu probable) n'ont jamais eu d'enfants et peuvent être considérées comme stériles. Ce faible niveau de stérilité primaire est voisin de celui observé lors d'enquêtes EDS effectuées dans d'autres pays d'Afrique comme le Mali (2 % en 1996), la Côte d'Ivoire (2 % en 1994), le Niger (3 % en 1998), le Sénégal (2 % en 1997) et le Tchad (2,5 % en 1997).

### 3.4 PARITÉ DES HOMMES

Comme on l'a indiqué précédemment, au cours de l'enquête auprès des hommes, on a recueilli des informations sur leur fécondité totale, en leur posant une série de questions sur le nombre total d'enfants qu'ils ont eus, en distinguant les garçons des filles, ceux vivant avec eux de ceux vivant ailleurs, et ceux encore en vie de ceux qui sont décédés. Les informations collectées sont moins précises que celles collectées auprès des femmes dans la mesure où les enquêteurs n'avaient pas à reconstituer l'historique complet des

naissances des hommes. Ainsi, l'enregistrement d'enfants dont l'homme n'est pas le père biologique pourrait entraîner une surestimation des parités; à l'inverse la non déclaration d'enfants qui sont décédés en bas âge pourrait entraîner certaines sous-estimations.

Le tableau 3.7 donne la répartition de l'ensemble des hommes et celle des hommes actuellement en union par nombre d'enfants nés vivants, ainsi que le nombre moyen d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants survivants selon l'âge des hommes. On constate tout d'abord une augmentation régulière et rapide du nombre moyen d'enfants nés vivants avec l'âge de l'homme : ainsi de 0,2 enfant en moyenne à 20-24 ans, ce nombre moyen atteint 2,8 enfants à 30-34 ans. Dès 35-39 ans, il passe à 5,1 enfants et, à 50 ans, un homme a déjà eu, en moyenne, 10,6 enfants. Comme pour les femmes, les résultats concernant les hommes actuellement en union diffèrent peu de ceux concernant l'ensemble des hommes, sauf peut-être aux jeunes âges (20-29 ans). À ces âges, le nombre moyen d'enfants nés vivants des hommes en union est supérieur à celui de l'ensemble des hommes.

**Tableau 3.7 Enfants nés vivants et enfants survivants des hommes**

Répartition (en %) de tous les hommes et des hommes actuellement en union par nombre d'enfants nés vivants, nombre moyen d'enfants nés vivants et nombre moyen d'enfants survivants, selon l'âge des hommes, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Groupe d'âges	Nombre d'enfants nés vivants											Total	Effectif d'hommes	Nombre moyen d'enfants nés vivants	Nombre moyen d'enfants survivants
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 ou +				
<b>TOUS LES HOMMES</b>															
15-19	99,4	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	599	0,01	0,01
20-24	84,9	11,1	2,7	0,9	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	395	0,21	0,18
25-29	46,8	22,1	16,4	8,6	4,5	0,9	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	100,0	374	1,08	0,87
30-34	12,4	19,3	18,4	19,1	11,9	8,9	4,5	3,0	0,3	0,8	1,4	100,0	308	2,78	2,22
35-39	5,1	7,7	11,0	9,9	16,4	11,3	10,4	8,3	4,5	5,0	10,3	100,0	250	5,07	3,94
40-44	1,6	3,6	4,4	6,4	11,0	13,1	14,6	8,9	11,3	6,4	18,6	100,0	237	6,87	5,44
45-49	1,0	2,6	2,8	3,9	4,6	10,0	6,8	14,1	14,4	7,0	32,8	100,0	190	8,58	6,38
50-54	0,5	0,5	2,2	2,9	2,6	4,6	9,0	8,3	9,3	6,4	53,7	100,0	145	10,64	8,01
55-59	2,0	2,2	2,5	0,8	1,4	3,1	5,2	5,8	12,8	4,5	59,7	100,0	141	11,79	8,34
Ensemble	44,2	8,6	6,8	5,6	5,1	4,6	4,1	3,7	3,8	2,2	11,3	100,0	2 641	3,44	2,62
<b>HOMMES ACTUELLEMENT EN UNION</b>															
15-19	72,8	27,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	9	0,27	0,27
20-24	33,8	47,6	12,9	4,2	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	84	0,93	0,80
25-29	13,9	34,8	26,3	14,6	7,7	1,6	0,5	0,0	0,5	0,0	0,0	100,0	221	1,77	1,43
30-34	3,1	19,4	20,9	21,5	13,3	10,3	5,2	3,5	0,3	0,9	1,6	100,0	266	3,14	2,51
35-39	3,1	6,9	11,2	9,8	17,2	11,5	10,9	8,7	4,7	5,3	10,8	100,0	239	5,25	4,10
40-44	1,4	2,6	4,1	5,6	10,5	13,0	15,3	9,4	11,9	6,8	19,5	100,0	226	7,08	5,59
45-49	0,6	2,7	2,1	4,0	4,7	9,9	7,0	14,5	14,2	6,8	33,6	100,0	186	8,68	6,45
50-54	0,5	0,0	1,4	2,2	2,7	4,0	9,4	8,6	9,6	6,7	54,9	100,0	140	10,86	8,17
55-59	0,6	2,3	2,0	0,0	1,4	3,2	5,4	6,1	11,7	4,7	62,5	100,0	135	12,16	8,63
Ensemble	5,8	13,4	11,2	9,3	8,7	7,8	7,2	6,5	6,4	3,9	19,8	100,0	1 505	5,94	4,52

Si l'on compare ces résultats avec ceux trouvés pour les femmes en union, on constate que, chez les femmes, le nombre moyen d'enfants nés vivants augmente beaucoup plus rapidement avec l'âge que chez les hommes mais que, finalement, aux âges élevés, les hommes en union ont une parité moyenne nettement supérieure à celle des femmes en union (10,8 enfants en atteignant 50 ans, contre 7,6 chez les femmes en union du même âge). L'augmentation des parités plus rapide chez les femmes vient du fait qu'elles entrent en union beaucoup plus tôt que les hommes (voir Chapitre 5 - Nuptialité et exposition au risque de grossesse). Chez les hommes, par contre, la multiplicité des unions par le biais de la polygamie, explique le fait qu'aux âges élevés, ils finissent par avoir plus d'enfants que les femmes.

### 3.5 INTERVALLE INTERGÉNÉSIQUE

La durée de l'intervalle qui sépare la naissance d'un enfant de la naissance précédente a une influence sur l'état de santé de la mère et de l'enfant. Son étude revêt une importance certaine dans l'analyse de la fécondité. Il est admis (Locoh, 1984) que les intervalles intergénésiques courts (inférieurs à 24 mois) sont nuisibles à la santé et à l'état nutritionnel des enfants et augmentent leur risque de décéder. Les connaissances acquises permettent également d'affirmer que plus ces intervalles sont courts, plus la femme a une descendance nombreuse, toute chose égale par ailleurs. Les naissances trop rapprochées amoindrissent la capacité physiologique de la femme; ce faisant, elle expose la mère aux complications durant et après la grossesse (fausses couches, éclampsie, ...). Le tableau 3.8 présente la répartition des naissances des cinq années ayant précédé l'enquête selon le nombre de mois écoulés depuis la naissance précédente, en fonction des caractéristiques socio-démographiques.

**Tableau 3.8 Intervalle intergénésiques**

Répartition (en %) des naissances des cinq années précédant l'enquête par nombre de mois écoulés depuis la naissance précédente, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique	Nombre de mois écoulés depuis la naissance précédente					Total	Effectif de naissances	Nombre médian de mois depuis la naissance précédente
	7-17	18-23	24-35	36-47	48 ou +			
<b>Groupe d'âges</b>								
15-19	17,0	20,5	39,2	16,9	6,4	100,0	55	28,4
20-29	7,1	12,6	41,4	27,9	11,0	100,0	2 228	32,9
30-39	5,7	9,6	34,1	30,2	20,4	100,0	2 194	36,2
40 ou plus	3,9	9,2	31,2	28,2	27,5	100,0	648	38,0
<b>Rang de naissance</b>								
2-3	6,5	11,6	38,8	28,5	14,6	100,0	1 835	33,9
4-6	6,2	10,5	36,3	29,4	17,6	100,0	2 032	35,2
7 ou plus	5,6	10,9	35,4	28,2	19,9	100,0	1 258	35,4
<b>Sexe de l'enfant précédent</b>								
Masculin	6,7	11,4	36,6	28,4	16,9	100,0	2 631	34,6
Féminin	5,7	10,5	37,4	29,2	17,2	100,0	2 495	34,9
<b>Survie de l'enfant précédent</b>								
Décédé	15,9	19,1	34,6	19,7	10,7	100,0	1 193	28,5
Toujours vivant	3,3	8,5	37,7	31,6	19,0	100,0	3 932	36,1
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	3,7	8,2	29,9	30,1	28,1	100,0	438	38,3
Rural	6,4	11,2	37,6	28,7	16,0	100,0	4 688	34,4
<b>Région</b>								
Ville de Ouagadougou	4,0	7,8	24,5	32,5	31,3	100,0	226	39,6
Nord	7,0	12,8	37,2	27,2	15,8	100,0	743	34,1
Est	6,1	11,3	36,8	29,1	16,6	100,0	1 539	34,6
Ouest	6,2	11,9	40,6	26,9	14,4	100,0	1 174	33,3
Centre/Sud	6,1	9,5	36,0	30,2	18,1	100,0	1 443	35,5
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun	6,2	11,2	36,9	29,0	16,6	100,0	4 771	34,7
Primaire	6,2	8,7	40,8	25,3	19,1	100,0	281	34,7
Secondaire ou plus	5,6	3,1	27,5	26,4	37,4	100,0	74	41,3
Ensemble	6,2	11,0	37,0	28,8	17,1	100,0	5 126	34,8

Note : Les naissances de rang 1 sont exclues. L'intervalle pour les naissances multiples est le nombre de mois écoulés depuis la grossesse précédente qui a abouti à une naissance vivante.

On constate que 6 % des naissances sont survenues à moins de 18 mois après la naissance précédente et que 11 % des enfants sont nés entre 18 et 24 mois après leur aîné : au total, dans 17 % des cas, l'intervalle intergénésiq ue est inférieur à deux ans. Néanmoins, une forte proportion des naissances (37 %) se produisent entre 2 et 3 ans après la naissance précédente, et 46 % des enfants sont nés trois ans ou plus après leur aîné. La durée médiane de l'intervalle intergénésiq ue est proche de 3 ans (34,8 mois), ce qui signifie que la moitié des naissances interviennent dans un intervalle supérieur à 34,8 mois après la naissance précédente.

L'âge des mères influe sur la durée d'espacement des naissances. On constate que plus elles sont âgées, mieux elles échelonnent leurs naissances. Ainsi, lorsque l'on passe de la génération 15-19 ans à celle des 40 ans et plus, la durée médiane s'accroît de 28,4 mois à 38 mois, soit une différence d'environ 10 mois. La distinction entre générations est plus nette lorsqu'on considère des durées spécifiques. On remarque qu'à peine le quart (23 %) des femmes de moins de 20 ans excède la durée de 36 mois. Cette proportion est d'environ deux cinquièmes (39 %) pour la génération suivante (20-29 ans). Une fois le seuil de la trentaine franchie, c'est alors plus de la moitié (51%) qui observe au moins cette durée.

Selon le sexe de l'enfant on n'observe pas de différence significative de l'intervalle intergénésiq ue; la durée médiane de cet intervalle est de 34,6 mois lorsque l'enfant précédent est un garçon et de 34,9 mois lorsque celui-ci est une fille. Du point de vue du rang de naissance, on ne constate pas non plus d'écart significatif entre les intervalles. Par contre, la survie de l'enfant précédent explique également le comportement des femmes en matière de procréation. Après le décès d'un enfant, l'attente pour une nouvelle naissance n'atteint pas deux ans et demi (28,5 mois). Si l'enfant précédent est toujours en vie, cette attente atteint au moins 3 ans (36,1 mois). Ainsi, le décès d'un nouveau-né entraîne une réduction de l'intervalle intergénésiq ue de 23 %. La réaction des femmes face au décès de leur enfant est d'autant plus immédiate qu'elles souhaitent aussitôt une nouvelle naissance. Ainsi la proportion des femmes dont la durée d'intervalle intergénésiq ue est inférieure à 17 mois est de 16 %, contre seulement 3 % pour celles qui n'ont pas perdu leur avant-dernier enfant.

La durée des intervalles intergénésiq ues diffère selon le milieu de résidence des femmes. Elle est de 34 mois pour le milieu rural et de 38 mois pour le milieu urbain, soit un écart de 4 mois en faveur de l'urbain. Les femmes citadines, à la faveur de la modernisation, de l'urbanisation, de l'accessibilité à l'information et de la disponibilité des méthodes de contraception modernes, sont plus enclines à étaler leurs naissances dans le temps que ne le font leurs consœurs du milieu rural.

L'instruction des femmes entraîne un allongement de la durée d'intervalle intergénésiq ue. Cette influence n'est perceptible qu'au-delà du primaire. Ainsi, comme pour l'âge à la première naissance, les femmes sans niveau d'instruction et celles de niveau primaire observent pratiquement la même durée d'intervalle intergénésiq ue. Les femmes de niveau primaire ont une durée médiane de 34,7 mois. Celle des femmes de niveau secondaire et plus est de 41,3 mois, soit une différence de 7 mois avec les autres.

Pour les régions de résidence, il apparaît une certaine homogénéité dans les durées observées par les femmes avant une nouvelle naissance. On passe de 33,3 mois dans l'Ouest du pays à 35,5 mois dans le Centre/Sud. Néanmoins, c'est dans le Nord que l'on observe la plus importante proportion des femmes ayant un court intervalle : le cinquième des femmes (20 %) ont une durée inférieure ou égale à deux ans. Ouagadougou, du fait de son caractère urbain se démarque du reste du pays.

### **3.6 ÂGE À LA PREMIÈRE NAISSANCE**

L'âge à la naissance du premier enfant est un indicateur démographique important dans la mesure où cet âge influence la descendance finale des femmes, en particulier lorsque l'utilisation de la contraception est faible. Le tableau 3.9 donne la répartition des femmes par âge à leur première naissance et leur âge médian à la première naissance, selon le groupe d'âges au moment de l'enquête.

**Tableau 3.9 Âge à la première naissance**

Répartition (en %) des femmes par âge à la première naissance, et âge médian à la première naissance selon l'âge actuel, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Âge actuel	Femmes sans naissance	Âge à la première naissance						Total	Effectif de femmes	Âge médian à la première naissance
		<15	15-17	18-19	20-21	22-24	25 ou +			
15-19	79,8	2,2	11,6	6,3	a	a	a	100,0	1 444	b
20-24	16,0	5,3	27,8	28,9	18,7	3,3	a	100,0	1 159	19,1
25-29	4,3	5,2	29,1	28,1	21,1	9,1	2,9	100,0	1 055	19,1
30-34	1,8	6,8	25,6	29,2	19,5	12,9	4,3	100,0	850	19,2
35-39	1,6	4,1	23,5	28,6	21,5	13,5	7,2	100,0	834	19,5
40-44	1,2	8,1	26,6	25,4	20,7	11,2	6,9	100,0	606	19,2
45-49	1,1	4,0	22,2	26,5	20,1	14,1	12,0	100,0	498	19,8

<sup>a</sup> Sans objet

<sup>b</sup> Non applicable : moins de 50% de femmes ont eu un enfant.

L'âge médian pour l'ensemble des femmes est de 19,3 ans. En 1993, il était de 19,1 ans (EDSBF-I, 1993). Quoique relativement faible, cette baisse s'inscrit dans la tendance générale de l'élévation de l'âge à la première naissance. Cependant, des variations existent selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Selon l'âge actuel des femmes, il apparaît des différences majeures. Ainsi, la proportion des femmes n'ayant pas d'enfant décroît selon l'âge. Le pourcentage de nullipares passe de 80 % à 15-19 ans à seulement 1 % à 45-49 ans.

Pour les femmes ayant eu au moins une naissance, quelle que soit la génération considérée, l'âge médian au est de 19,3 ans. L'analyse selon les autres caractéristiques socio-démographiques (tableau 3.10) révèle également des différences relativement importantes. Pour le milieu de résidence, on constate un écart des âges médians en faveur du milieu urbain. Cette différence est d'environ une année lorsque l'on considère la tranche d'âge 20-49 ans (20,2 contre 19,1). Mais elle se réduit de moitié quand on se restreint uniquement à la tranche 25-49 ans (19,8 contre 19,2). Considérant les groupes d'âges quinquennaux, on remarque des différences plus marquées entre les jeunes générations et les anciennes. Ainsi, pour les moins de 30 ans, l'âge médian à la première naissance des citadines est supérieur d'au moins deux ans à celui de leurs consœurs du milieu rural. Pour les tranches d'âges supérieurs, cette différence est faible (moins d'une année).

L'âge médian à la première naissance selon le niveau d'instruction présente un aspect qui peut paraître paradoxal. Les femmes de 25-49 ans sans instruction ont approximativement le même âge médian que celles du primaire (19 ans et 19,2 ans). Comme on peut le remarquer, le nombre d'années d'étude de la majorité des filles de niveau primaire reste relativement faible (Chapitre 2 - Caractéristiques des ménages et des enquêtées). À 19 ans et déjà déscolarisées, elles commencent leur vie reproductive au même âge façon que leurs consœurs sans instruction. Par contre, un changement de comportement significatif s'observe plutôt entre ces dernières et celles ayant atteint le niveau secondaire. Il apparaît un niveau plus élevé de l'âge à la primogéniture des femmes du niveau secondaire (23 ans) du fait d'une part d'une scolarité prolongée et d'une plus grande réceptivité aux messages sur la planification familiale. Par ailleurs, l'écart observé entre les femmes du niveau primaire et celles du niveau secondaire s'intensifie lorsque l'on passe des générations anciennes aux plus jeunes.

**Tableau 3.10 Âge médian à la première naissance**

Âge médian à la première naissance (femmes de 20-49 ans) selon l'âge actuel et les caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique	Âge actuel						Âge 20-49	Âge 25-49
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	21,5	20,2	19,5	20,1	19,1	20,1	20,2	19,8
Rural	18,8	18,9	19,1	19,4	19,3	19,8	19,1	19,2
<b>Région</b>								
Ville de Ouagadougou	a	20,7	20,0	20,1	19,0	19,5	a	19,9
Nord	18,7	18,9	19,1	19,5	18,8	20,1	19,1	19,3
Est	18,7	18,5	18,8	19,3	19,5	20,1	19,0	19,1
Ouest	18,8	19,0	19,2	20,3	18,7	19,3	19,2	19,3
Centre/Sud	19,3	19,4	19,4	19,0	19,4	19,8	19,4	19,4
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun	18,8	18,9	19,1	19,4	19,2	19,8	19,1	19,2
Primaire	19,6	19,0	18,9	19,1	18,8	19,9	19,2	19,0
Secondaire ou plus	a	24,5	23,6	20,9	23,0	22,8	a	23,3
Ensemble	19,1	19,1	19,2	19,5	19,2	19,8	19,3	19,3

Note : L'âge médian pour la cohorte 15-19 ans ne peut être déterminé car de nombreuses femmes peuvent encore avoir une naissance avant d'atteindre 20 ans.

<sup>a</sup> Moins de 50 % de femmes ont eu un enfant.

Globalement, les différences entre toutes les régions sont relativement faibles (inférieures à une année), et cela quelle que soit la génération considérée.

### 3.7 FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES

Les enfants nés de jeunes mères (moins de 20 ans) courent généralement un risque plus important de décéder que ceux issus de mères plus âgées (Chapitre 9 - Mortalité des enfants). De même les accouchements précoces augmentent le risque de décéder chez les adolescentes. La fécondité des adolescentes contribue pour 11 % à la fécondité totale des femmes.

Le tableau 3.11 donne, par âge détaillé entre 15 et 19 ans, les proportions d'adolescentes qui ont déjà eu un ou plusieurs enfants ainsi que les proportions de celles qui sont enceintes pour la première fois. La somme de ces deux pourcentages fournit la proportion des femmes ayant commencé leur vie féconde. Au Burkina Faso, un quart des jeunes filles de 15-19 ans ont déjà commencé leur vie féconde : 20 % ont déjà, au moins, un enfant et 5 % sont enceintes pour la première fois. À l'âge de 17 ans, une jeune fille sur cinq (20 %) a déjà commencé sa vie féconde (graphique 3.5) et, à 19 ans, cette proportion est de (59 %) dont la grande majorité (50 %) a déjà, au moins, un enfant.

Selon le milieu de résidence, on constate que les adolescentes résidant dans les zones rurales (28 %) sont proportionnellement, deux fois plus nombreuses que celles du milieu urbain (14 %) à avoir commencé leur vie féconde. Du point de vue de la région, on note aussi des écarts : environ un tiers des jeunes filles de 15-19 ans de la région Ouest ont déjà commencé leur vie féconde; à l'opposé, cette proportion n'est que de 18 % dans la région du Centre/Sud.

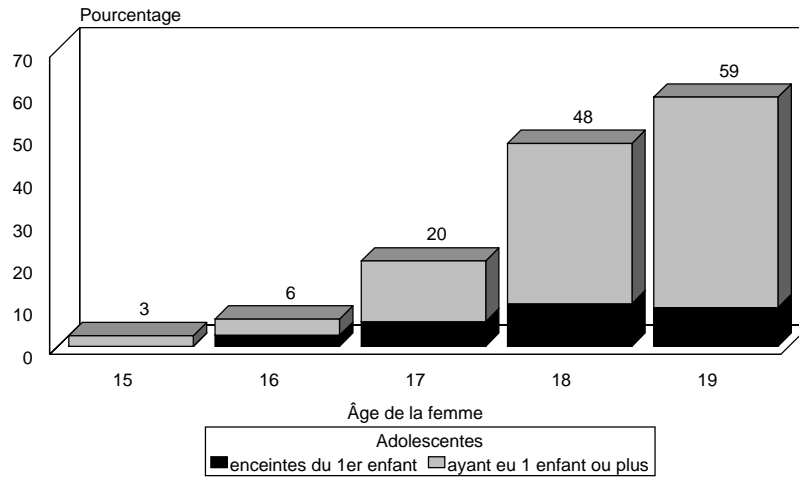
**Tableau 3.11 Fécondité des adolescentes**

Pourcentage d'adolescentes de 15 à 19 ans ayant déjà eu un enfant ou étant enceintes d'un premier enfant par caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique	Adolescentes (%) qui sont:		Adolescentes (%) ayant déjà commencé leur vie féconde	Effectif
	Mères	Enceintes d'un premier enfant		
<b>Âge</b>				
15	2,5	0,0	2,5	324
16	3,8	2,6	6,4	296
17	14,3	5,8	20,1	297
18	37,8	10,0	47,8	266
19	49,6	9,1	58,7	259
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	10,9	3,5	14,4	310
Rural	22,7	5,7	28,4	1 134
<b>Région</b>				
Villes de Ouagadougou	13,7	3,1	16,9	144
Nord	20,2	6,8	27,1	213
Est	24,2	4,6	28,8	383
Ouest	26,5	5,8	32,4	339
Centre/Sud	12,5	5,2	17,7	365
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	22,9	5,6	28,5	1 105
Primaire	13,5	5,2	18,6	208
Secondaire ou plus	7,3	2,7	9,9	131
Ensemble	20,2	5,2	25,4	1 444

C'est selon le niveau d'instruction que l'on constate les écarts les plus importants : plus le niveau d'instruction est élevé, plus la proportion d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie féconde est faible : par rapport aux jeunes filles de 15-19 ans qui ont au moins un niveau secondaire (10 %), celles qui ont un niveau d'instruction primaire (19 %) sont, proportionnellement, deux fois plus nombreuses à avoir commencé leur vie féconde; quant à celles qui n'ont pas d'instruction (29 %), elles sont trois fois plus nombreuses.

Graphique 3.5  
Proportion d'adolescentes ayant  
commencé leur vie féconde



EDSBF-II 1998-99